

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 10 juin 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

**le vendredi 17 juin 2022 à 14 heures**

**à la salle des fêtes de Langlade-Brenoux**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Hommage à Alain Lafont
- Approbation du procès-verbal du 8 avril 2022
- Donner acte des décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président
- Admissions en non-valeur
- Décision modificative du budget SPANC
- Approbation du contrat territorial Mont-Lozère 2022-2025
- Approbation du cahier des charges de l'appel d'offre pour la résidence thermale
- Transfert des dépenses et recettes pour l'étude de la résidence thermale avec la commune
- Rapport annuel 2021 sur le Prix et la Qualité du SPANC
- Modification du règlement intérieur du SPANC Mont-Lozère
- Augmentation du tarif de refacturation des engins (hors épareuse)
- Plans de massif et piste DFCI
- Aménagement du sentier du truc de Balduc
- Fixation des tarifs de la taxe de séjour pour l'année 2023
- Attribution d'une aide à l'immobilier touristique
- Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement 2022
- Subventions à l'investissement pour les CUMA
- Politique enfance-jeunesse
- Désignation d'un élu référent pour l'élaboration du document unique
- Création d'un poste d'agent d'entretien
- Point sur la mise à disposition de l'ingénieur de revitalisation de territoire
- Lieu de la prochaine séance
- Questions diverses

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président

Jean de LESCURE

